

Comprendre le numérique : cours transversal 2 (CN 2) - 5870

Digital Clinics - Printemps 2023

Jeudi 18h15-20h

Séances de travail en groupe : M 5050 / M 4020 / M4050 / M2020

Responsable du cours : Prof. Yaniv Benhamou (Faculté de droit)

Crédits: 6 ETCS en faculté de droit (*le nombre de crédits peut varier selon les plans d'étude des facultés. Informez-vous auprès de votre faculté.*)

Début du cours : 23 février 2022, 18h15, Uni Mail (**en MR 070**)

Evaluation : Participation au travail en groupe, réalisation et présentation d'un projet

Objectifs du cours : Le cours “*Comprendre le numérique : cours transversal 2 (ateliers pratiques) (CN 2)*” a pour **objectifs** de permettre aux étudiant-e-s:

- De prendre en compte, dans le cadre d'une étude de cas, les multiples dimensions du numérique et de résoudre un problème
- D'intégrer diverses dimensions (individuelle, sociale, planétaire) pour résoudre des problèmes dans le cadre d'une étude de cas
- De mobiliser des connaissances de base de nature interdisciplinaire pour analyser et apporter des solutions pratiques dans le cadre d'une étude de cas
- D'exécuter les étapes d'un raisonnement d'une étude de cas et/ou d'une méthodologie de résolution de problème en vue du prototypage d'un projet numérique
- De mettre en pratique les principes d'une communication orale permettant de synthétiser une problématique numérique en un temps limité
- De mettre en pratique les principes du travail efficace en équipe permettant de faire aboutir, sur une courte période, un projet

Le CN 2 s'organisera sous forme d'étude de cas (*use case*) et d'ateliers pratiques selon la méthodologie de [l'apprentissage par projet](#). Les étudiant-e-s seront réparti-es en **groupes de travail** en fonction de leurs Facultés d'origine et des thématiques. Chaque groupe de travail devra développer et prototyper des solutions en lien avec son cas (p.ex. sous forme de recommandations, rapports, vidéo, podcast, applications, services etc.). Les séances de travail auront lieu les jeudis (18h15-20h) à Uni Mail dans les salles suivantes : **M2020 / M 4020 / M4050 / M 5050**.

8 cas d'étude

1. Numérique et désoccidentalisation de l'art

Art Numérique (Digital Art)

Comment l'art numérique, par le biais de l'intelligence artificielle, peut participer à la désoccidentalisation de l'art et remettre en question la globalisation culturelle, les effets du marché de l'art et la position d'influence géopolitique actuelle pour amener une culture et un art plus représentatif et inclusif mondialement. NB : Des artistes qui auront exploré une partie de ces questions lors de la 2ème édition du AiiA pourraient être sollicité-es.

2. Jumeaux numériques et biens culturels

Art Numérique (Digital Art)

Les technologies offrent la possibilité de numériser et reproduire des objets avec une extrême précision. Combiné aux technologies blockchain et smart contract, il est aussi possible d'envisager la circulation des biens culturels de manière participative (curation collective). Dans quelles mesures ces technologies pourraient être utilisées dans le domaine des biens culturels ?

Imaginez un service de jumeaux numériques permettant de créer et exposer des jumeaux numériques de biens culturels. Quelles avantages et inconvénients auraient un tel service ? Quelles questions juridiques, pratiques et éthiques un tel service soulève ? Quelles réponses peuvent être apportées ?

3. Technologies d'autogestion de la santé et bien-être de la population

Cybersanté & bioéthique (e-Health & bioethics)

Le cas vise à comprendre comment les technologies d'autogestion de la santé (p.ex. wearables, apps) contribuent au bien-être de la population. Dans quelle mesure le public serait-il prêt à les utiliser ? L'étude pourrait être réalisée sur la base d'une collecte de données et des entretiens.

Quelles questions pratiques, juridiques et éthiques cette thématique soulève ? Quelles réponses peuvent être apportées ?

Une proposition serait de se concentrer sur la communauté UNIGE afin que les conclusions de l'étude ou le livrable puissent être utiles et exploitables.

4. Numérique et confiance du public dans la recherche

Sociétés Numériques (Digital Societies)

L'accès aux données est important. Il a permis à la recherche de comprendre les réactions face au vaccin ou aux fake news. Mais cela pose des problèmes éthiques : a) les personnes ignorent souvent que leurs données pourraient être utilisées à des fins de recherche ; b) elles ne consentent souvent pas à la recherche, sauf via des conditions générales d'utilisation (CGU) ; c) la recherche et les personnes sont souvent déconnectées l'une de l'autre. En réponse à ces problèmes, il est prévu d'organiser des groupes de discussion avec des participant-es de Suisse romande pour comprendre la perception du public quant à l'utilisation de leurs données pour la recherche. Les résultats de ces groupes de discussion seront combinés aux résultats obtenus en Suisse alémanique dans le cadre d'un projet plus vaste géré par l'Université de Zurich. Les étudiant-es intéressé-es pourront également collaborer en vue d'une publication scientifique issue de ce projet.

L'objectif du cas d'étude est aussi de permettre une meilleure gouvernance et communication de la recherche.

5. Jeunesse et numérique : Questions juridiques et éducatives

Sociétés Numériques (Digital Societies)

L'objectif de ce cas est de créer des vidéos pédagogiques à l'attention des jeunes au sujet de problématiques juridiques ou éducatives que soulève le numérique (p.ex. cyberharcèlement, revenge-porn, deepfake, publication de photos sans consentement, jeux vidéos en ligne). Le format doit être concis et intelligible (p.ex. sous forme de *story* sur Instagram ou Tiktok). Les vidéos joueront un rôle préventif pour sensibiliser les jeunes à ces enjeux.

6. Plateforme numérique et activisme

Sociétés Numériques (Digital Societies)

Amnesty Suisse (organisation de défense de droits humains basée à Berne avec plus de 60 groupes militants locaux) cherche un outil/plateforme d'échange pour mettre en lien et visibiliser les activités des 1'200 personnes (p.ex. application où les groupes et activistes pourraient annoncer leurs activités, idées et besoins).

En parallèle ou alternativement, il est demandé aux étudiant-es de se pencher sur les questions que soulèvent l'activisme et le numérique. En effet, les activistes peuvent, en raison de leur engagement, être l'objet de surveillance, de cyber-harcèlement et autres actes qui portent atteintes à leur personnalité. Leur activité peut, dans ce même contexte, avoir des conséquences sur la personnalité et l'intégrité d'autrui (par ex. personnalités publiques, institutions ou entreprises). Quelles questions juridiques, pratiques et éthiques se posent ? Quelles réponses peuvent être apportées ?

7. Cyberadministration

Sociétés Numériques (Digital Societies)

En complément du guichet ou du téléphone, l'administration publique mise sur les prestations en ligne afin de faciliter l'accès à la population qui souhaite les utiliser. Cela soulève, toutefois, diverses questions notamment la fracture numérique, l'inclusion, le degré de proactivité de l'Etat ou encore l'expérience de l'utilisateur. Le tout dans le contexte d'une politique numérique qui appelle à appliquer une approche réellement centrée sur les usagers et usagères. Ce cas soulève aussi la question de l'effectivité d'un service public et universel, à l'ère numérique, qui serait accessible.

8. Sobriété numérique

Environnement

Sachant que le numérique pollue (4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, épuisement des réserves de matériaux, déchets polluants très peu recyclés), il s'agira de faire des recommandations en matière de sobriété numérique, telles que des mesures *top down* (p.ex. diminution des achats de matériel numérique), combinées à des mesures *bottom up* (p.ex. initiatives, actions pouvant émerger chez les étudiants et collaborateurs, telles que plateforme, outil ou mécanisme permettant à chacun d'échanger et d'agir dans le sens de la sobriété numérique).

Programme du semestre

L'enseignement comprend :

- 2 heures hebdomadaires de travail (organisation libre des groupes de travail)
- 2 heures hebdomadaires de travail en groupe (jeudi 18h15-20h) dans les espaces de travail à Uni Mail (salles **M2020 / M 4020 / M4050 / M 5050**)
- La participation à des activités annexes (conférences, tables rondes, présentations etc.)

La méthodologie de l'apprentissage par projet comprend les trois étapes suivantes : 1. La préparation, 2. L'exécution et 3. l'exploitation du projet.

Etape 1 : Préparation du projet

- Identifier et formuler les questions que soulèvent le cas d'étude
- Identifier les besoins des partenaires, du public cible ou des bénéficiaires
- Identifier une ou des solutions réalisables qui répondent à la problématique
- Déterminer la forme concrète (livrable) que prendra la solution envisagée
- Identifier les ressources (humaines, matérielles, financières, temps) requises pour réaliser le livrable
- Identifier les ressources à disposition pour réaliser le livrable (par exemple les compétences interdisciplinaires au sein du groupe)
- Structurer, dans un plan, les questions qui seront traitées
- Organiser le travail sous forme de rétroplanning

Semaine 1

Jeudi 23.02.2023 - 18h15-20h

Exceptionnellement en MR 070 – Uni Mail

Séance d'introduction : présentation générale du cours et son organisation

Choix des cas et répartition des étudiant-es dans les groupes

Semaine 2

Travail libre (2 h)

Jeudi 02.03.2023 - 18h15-20h

Travail en groupe - **1^{ère} rencontre du groupe**

Espaces de travail à Uni Mail

Semaine 3

Travail libre (2 h)

Jeudi 09.03.2023 - 18h15-20h

Présentation et discussion des cas d'étude avec les partenaires

Espaces de travail à Uni Mail

Semaine 4

Travail libre (2 h)

Jeudi 16.03.2023 - 18h15-20h

Travail en groupe : **Présenter la problématique et le plan**

Espaces de travail à Uni mail

Étape 2 : Exécution du projet

- Réaliser le livrable : Chercher, créer, transformer de l'information en vue de la réalisation du livrable
- Prototyper : Décrire, illustrer et visualiser les composantes clés du livrable et ainsi que les étapes nécessaires à sa réalisation
- Coordonner et synthétiser les différentes contributions des membres du groupe
- Evaluer régulièrement le livrable et l'améliorer
- Suivre le planning et l'adapter si nécessaire

Semaine 5

Travail libre (2 h)
 Jeudi 23.03.2023 - 18h15-20h
 Travail en groupe - Espaces de travail à Uni mail

Semaine 6

Travail libre (2 h)
 Jeudi 30.03.2023 - 18h15-20h
 Travail en groupe - Espaces de travail à Uni mail

Semaine 7

Travail libre (2 h)
 Jeudi 06.04. 2023 – 18h15-20h
 Travail en groupe - Espaces de travail à Uni mail

10.04. – 14.04.2023

Vacances de pâques

Semaine 8

Travail libre en groupe (2 h)
 Jeudi 20.04.2023 - 18h15-20h
 Travail en groupe - Espaces de travail à Uni mail

Semaine 9

Travail libre (2 h)
 Jeudi 27.04.2023 - 18h15-20h
Présentations intermédiaires - Espaces de travail à Uni mail

Semaine 10

Travail libre (2 h)
 Jeudi 04.05.2022 - 18h15-20h
 Travail en groupe - Espaces de travail à Uni mail

Semaine 11

Travail libre (2 h)
 Jeudi 11.05.2022 - 18h15-20h
 Travail en groupe - Espaces de travail à Uni mail

Semaine 12

- Travail libre (2 h)
- **Finaliser le livrable**
 - **Finaliser la publication du livrable sur le site web du cours**
 - Préparer le support de la présentation finale
 - Préparer la présentation publique (10 mn max.)
 - Poster¹

Jeudi 18.05.2023

Ascension – Pas de cours

¹Poster : Si le temps et les moyens le permettent, chaque groupe de travail pourrait préparer un poster qui présente le projet. Les posters pourraient être exposés dans les locaux de l'Unige (par ex. Uni Mail).

Étape 3 : Exploitation pédagogique du projet

- Présenter les solutions développées (livrables)
- Evaluer le livrable réalisé
- Faire un bilan des connaissances acquises et produites
- Faire un bilan des compétences transversales exercées
- Faire un bilan global de l'expérience d'apprentissage par projet (aspects positifs et aspects à améliorer)

Semaine 13

Travail libre (2 h)

Jeudi 25.05.2023 - 18h15-20h

Présentations publiques des livrables et Clôture du cours

U 600 (Uni Dufour)

Semaine 14

Bilan du semestre au sein du groupe

Discussion avec des intervenant-es externes

Afin d'enrichir la réalisation du projet, il est demandé à chaque groupe de travail d'organiser et animer durant le semestre une séance de discussion avec des intervenant-es externes. Le groupe décide, en coordination avec l'équipe d'encadrement, de la date et du format de cette discussion. Peuvent y participer des expert-e-s, des acteurs/trices des médias, de la société civile, du monde économique ou politique, de l'administration publique en encore des bénéficiaires du projet à développer. Le but de l'activité est de permettre aux étudiant-es de mieux comprendre la thématique du cas, la problématique, les enjeux et limites mais aussi discuter des solutions envisageables.

Présentation et discussion du projet avec des tiers

Si le temps et les moyens le permettent, chaque groupe présentera et discutera du cas d'étude dans le cadre de l'émission de la radio des étudiant-es Fréquence Banane ou un autre cadre.